

Réf: Dossier 339401

Avis de constitution

SOCIETE « FRANYAH DANFANI SARL »

Siège Abidjan Cocody riviera III Cité Allabra, Lot
102, Ilot 93

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FRANYAH DANFANI SARL »

Objet : Gestion événementielle et formation-
Travaux d'imprimerie et de formation-
Service de développement Web, montage Vidéo,
infographie-

Divers travaux et organisation d'évènement-

Formation professionnelle et qualifiantes-

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement.

- Et plus généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication, le cas échéant et de marques de fabrique.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody riviera III Cité Allabra, Lot 102, Ilot 93

Dirigeant(s) Mlle KOUAKOU AYA BAH SOLANGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08852 du 06/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52872/GTCA/RC/2024 du 06/09/2024

